

### **Aux membres de la SDC et à la Municipalité**

Mesdames,  
Messieurs,

En exécution de notre mandat nous avons, Mme J. Oswald, MM G. Dalla Valle et V. Blondel, examiné la reddition des comptes pour l'exercice du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019**.

De nombreux sondages nous ont permis de constater que les justificatifs qui nous ont été présentés concordent avec la comptabilité qui est tenue. Nous avons relevé que la SDC :

- A transférer à Arts sur scène la réserve du Festival de théâtre pour en assurer la pérennité,
- A soutenu : diverses manifestations et en particulier le Blues Rules, la fête de la Musique, le Marché du goût et le Noël des enfants.

L'exercice laisse un montant de 53'623.25 CHF avant attribution aux réserves. Après attribution aux provisions, touristiques et manifestations ainsi qu'à la réserve principale et matériel communal, les comptes sont parfaitement équilibrés.

Nous tenons à féliciter la bourse pour l'excellente tenue des comptes et la clarté avec laquelle elle continue à gérer les fonds de Trait - d'Union. Nous la remercions de son sympathique accueil lors de notre contrôle en une période spéciale.

Vu le résultat de nos contrôles, nous vous proposons :

- a) d'approuver les comptes au 31 décembre 2019,
- b) d'en donner décharge à la Municipalité et remercier la bourse,
- c) de décharger les vérificateurs de leur mandat.

Crissier, le <sup>21</sup>20 avril 2020 / La vérificatrice et les vérificateurs

Mme J. Oswald  
Vérificatrice – « Rapporteur »



M. G. Dalle Valle  
Vérificateur



M. V. Blondel  
Vérificateur- suppléant

